



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Coët-er-Boper – Acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle cadastrée AL 342 appartenant aux consorts GOLVET

DEL-2015-109

Numéro de la délibération : 2015/109

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, acquisitions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 28/09/2015

Date de convocation du conseil : 22/09/2015

Date d'affichage de la convocation : 22/09/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Loïc BURBAN par Mme Laurence LORANS, M. Michel JARNIGON par M. Hervé JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme Madeleine JOUANDET, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Coët-er-Boper – Acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle cadastrée AL 342 appartenant aux consorts GOLVET

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Par arrêté du 5 mai 2014, Madame Golvet a été autorisée à aménager un lotissement sur une parcelle située entre les rues des Roses, des Eglantines et de Coët-er-Boper.

Afin d'élargir cette dernière et d'y créer une voie de circulation douce, il est proposé d'acquérir une bande de terrain de 3 mètres de largeur sur la parcelle cadastrée AL 342.

Les consorts Golvet ont donné leur accord pour céder à la Ville de PONTIVY cette bande de terrain représentant une surface totale de 1732 m² moyennant le prix de 10 €/m², frais d'acte en sus.

Nous vous proposons :

- d'approuver l'acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle cadastrée AL 342, représentant une surface de 1732 m², moyennant le prix de 10 €/m², frais d'acte en sus,
- d'autoriser la Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 septembre 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Lotissement
"Rue des Roses"

PROJET DE DIVISION

Rattachement planimétrique: R.G.F. 93 (C.C. 49) Rattachement altimétrique: N.G.F. (G.P.S.)

Echelle: 1/500
Section AL n°342p

Indice	Date	Nature de la modification
A		
B		
C		
D		
E		
F		
G		
H		
I		
J		
K		
L		

SARL NICOLAS Associés
Géomètres-Experts - Urbainiste diplômé
Agence de PONTIVY
32, rue du calvaire - BP 5 - 56301 PONTIVY CEDEX
Tél: 02 97 25 57 04
Fax: 02 97 27 99 61
E-mail: pontivy@sarlnicolas.fr

Dressé le 20 Février 2015
Par M. QUINTIN Fabien
Référence : P13-281
Validé par le Géomètre-Expert



LEGENDE	
	Bord de chaussée
	Trottoir
	Clôture
	Dalle
	Fossés, Ruissseau, Rivière
	Talus
	Etat des lieux
	Ménuage au sol
	Mur
	Nature de sol
	Application cadastrale non bornée
	Borne
	Station
	Bouche d'eau
	Poteau téléphone
	Panneau signalétique
	Regard E.L.F.
	Canal E.D.F.
	Portail
	Limite bornée
	Limite drosée
	Cadastre

Partie vendue par les Consorts GAVET à la commune de Pontivy, S=1732m²

Commune de Pontivy
Bord pour record: